



Comité Social d'Administration Académique

Ce que retient la CGT

Lundi 27 janvier 2025

Vos élu-es CGT au Comité Social d'Administration :

Karine Perraud et Bertrand Colas
Contactez la CGT Educ 'Action - Académie Nantes

cgteduc-nantes@orange.fr
nantes@cgteduc.fr

Déclaration liminaire CGT Educ'action



Mesdames, Messieurs les membres du CSA académique,

François Bayrou a choisi Elisabeth Borne comme ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous la connaissons surtout comme la Première ministre qui a imposé la réforme des retraites par 49.3. Qu'attendre de la 5^{ème} ministre en un an ? Qui peut croire que Madame Borne reviendra sur la réforme du bac ? Qui peut croire que Madame Borne reviendra sur la réforme de l'enseignement professionnel avec notamment l'application du parcours différencié en terminale, véritable usine à gaz ayant un impact non négligeable sur la santé des professeur·es qui n'y trouvent aucun sens, pas plus d'ailleurs que les élèves de terminale concerné·es ? Qui peut croire Madame la Rectrice, que la ministre de l'Education reviendra sur le Choc des savoirs et le tri généralisé des élèves, sur les évaluations généralisées, la précarisation persistante des AESH et des AEd, la rémunération au mérite et la mise en concurrence des personnels via le Pacte...

Certes, suite au flou entretenu pendant quelques jours dans la foulée de la déclaration de politique générale, nous comprenons finalement qu'il y aurait moins de suppressions de postes d'enseignant·es à la rentrée 2025 et que la création de 2000 ETP d'AESH serait confirmée. Mais est-il utile de rappeler que nous exigeons des créations massives de postes dans tous les métiers de ce ministère, préalables à toute possible amélioration du Service public d'éducation qui est en train, au contraire, de prendre le chemin mortifère de l'hôpital public ?

Quant à la création des 2000 ETP d'AESH, il faudra voir la réalité de sa mise en œuvre vu le manque d'attractivité du métier et le taux de démission chez ces personnels. Cette situation ne pourra que perdurer faute de création d'un statut de catégorie B. C'est entre autres ce que les AESH et les AED ont voulu faire entendre à travers la mobilisation du 16 janvier. Dans notre académie cependant, c'est 34 équivalents temps plein en moins dans le 1^{er} degré et pour le 2nd degré c'est moins 59 équivalent temps plein qui sont présentés à ce CSA A moyens. La baisse démographique constatée depuis 4 ans doit être au contraire l'occasion d'améliorer considérablement les conditions d'enseignement en améliorant les taux d'encadrement et en assurant des remplacements partout.

Ajoutons que l'instabilité politique qu'a créée le Président depuis le mois de juin a pour conséquence un retard conséquent dans les académies et DSDEN dans le processus de préparation de la rentrée mais aussi dans le fonctionnement des services au quotidien dans services déconcentrés déjà en difficultés.

Par ailleurs, nous souhaitons ici mettre un focus sur les personnels Jeunesse et sport qui font partie du périmètre de ce CSA. Le 16 janvier le Sénat a débattu d'un amendement gouvernemental supprimant 123,5 millions d'euros sur les crédits « Sport, jeunesse et vie associative » dont 34 sur le sport. Les coupes budgétaires conjuguées des différentes politiques publiques vont contribuer au démantèlement et à la disparition du ministère. L'emploi (sa qualité comme son volume) est bien entendu exposé de plein fouet. Nous craignons pour les recrutements, qui étaient déjà dérisoires pour 2025.

Nous craignons pour les rémunérations. Nous craignons surtout l'aggravation prévisible du sens des métiers et missions des personnels techniques et pédagogiques. Dans notre académie, le CREPS a dû encaisser la suppression de sa subvention régionale (- 800 000 euros), aggravant la menace de la concurrence du secteur privé y compris lucratif sur le champ des formations. Entre autres partenaires associatifs clés des services, impactés durement par ces décisions, le Centre régional information jeunesse, qui contribue à la mise en œuvre de la politique ministérielle d'information des jeunes, se voit amputé de sa subvention régionale de 120 000 euros avec des menaces sur l'emploi. A travers ces choix c'est un pan de mission éducatrice tout au long de la vie qui risque de s'écrouler, et cela va coûter bien plus cher encore par le délitement social engendré. Dans la même logique, dans les Pays de Loire, les crédits éducatifs des lycées se voient imposer une baisse drastique aux conséquences directes sur la scolarité des élèves et les projets éducatifs. En effet, Madame Morançais estime concernant les 100 millions d'économies sur le budget de la Région : « [...] 100 millions d'économies, c'est un effort important, mais c'est surtout un effort indispensable et salutaire. Toute autre décision de ma part aurait été irresponsable ! Et puis, soyons lucides : la France est shootée à la dépense publique ! En matière de finances publiques, il serait temps que la classe politique apprenne à raisonner comme une famille ou une entreprise [...] » Bel exemple de doxa ultralibérale menée par la présidente de Région. Les actrices et acteurs de la culture, du monde associatif, de l'égalité femmes-hommes, apprécieront la responsabilité et la lucidité de Madame Morançais, elles et ils apprécieront également l'analogie pour le moins baroque entre monde de l'entreprise et collectivité publique au service de la population. En ligne de mire de cette décision brutale : l'ensemble des structures culturelles mais aussi les associations sportives, l'égalité femmes-hommes et les missions locales.

Evidemment, la CGT ne peut que dénoncer avec fermeté cette coupe massive envisagée qui aura un impact direct sur l'Éducation dans la Région. Quid des projets pédagogiques ? Quid des conséquences sur les associations, les compagnies de théâtre ? Sur l'ensemble des intervenant-esculturel-les qui agissent pour contribuer à une Ecole émancipatrice ?

Pour finir, puisque l'attractivité est l'enjeu majeur de notre ministère, rappelons-le : il est financier évidemment mais il est aussi sur les conditions de travail et le sens que les collègues peuvent donner à ce qu'elles et ils font. L'amélioration de l'attractivité de nos métiers passe par la revalorisation indiciaire pour tou·tes sans contrepartie, l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation et l'ouverture de négociations sur les grilles salariales, l'abandon de la réforme des retraites, abandon de toutes les réformes de tri social, des réformes des bacs et des lycées, de Parcoursup, les créations massives de postes dans tous les corps, l'abandon du Choc des savoirs, l'abandon du Pacte, la création d'un statut de catégorie B pour les AESH et les AED, le report du déploiement Opale, la titularisation de tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité.

La CGT Educ'action continue d'exiger un changement radical d'orientation budgétaire et politique pour les Services publics et notamment celui d'Éducation (et même France Stratégie est d'accord avec la CGT !). Nous continuerons à porter la contestation et travaillerons à la mobilisation-construction du rapport de force indispensable pour que les revendications des personnels aboutissent rapidement.

Motion intersyndicale FSU, SUD, CGT

Les organisations syndicales FSU, CGT Éduc'action, SUD Éducation entendent dénoncer les conditions de la tenue de ce comité social d'administration académique. En effet, entre les annonces de la ministre concernant la non-suppression des 4000 postes, le maintien de ces suppressions par le sénat le 23 janvier, cette commission revient à tenir un numéro d'équilibriste.

Comment répartir des moyens quand le budget n'est toujours pas adopté ?

Les organisations syndicales FSU, CGT Éduc'action, SUD Éducation dénoncent le mépris constant à l'égard des agent·es de l'éducation nationale, enseignant·es, personnels de direction, administratif·ves du rectorat et des directions des services départementaux, personnels ATSS qui subissent plus que jamais une politique destructrice du service public d'éducation.

POUR : 6 (1 SUD, 1 CGT, 4 FSU)

ABSTENTIONS : 4 (1 CFDT, 1 FO, 2 UNSA)

Réponses de Madame la Rectrice aux déclarations liminaires

- **Nomination de Madame Borne**

Sur la nomination de Madame Borne et le fait qu'elle affirme ne pas être « spécialiste des questions d'éducation » : quelle aurait été notre réaction si elle avait dit qu'elle était spécialiste. La ministre a demandé de lui faire remonter des notes pour qu'elle s'appuie sur les analyses de terrain.

Budget : on espère un budget le plus rapidement possible

- **Quelques mesures**

Abrogation du DNB pour orientation au Lycée, c'est une bonne nouvelle. Pour la rectrice, c'était un couperet alors que notre académie oriente massivement en CAP.

Déploiement choc des savoirs en 4^{ième} et 3^{ième} : on laisse les équipes libres d'organiser les groupes, grande autonomie des équipes pour faire réussir les élèves.

Evaluation du dispositif en 5^{ème} : mois de mars/ avril. Idée d'un assouplissement des mesures.

Commentaires CGT inclus dans la déclaration intersyndicale

S'il fallait résumer la ligne directrice de la Rectrice et de la Ministre : on continue les réformes, on ne les évalue pas et on s'appuie sur deux maîtres mots : SOUPLESSE ET AUTONOMIE

- **Ecole inclusive**

Une priorité pour la ministre. Prise en charge des élèves et focus sur la qualité de vie des personnels. Concernant les PAS : les 100 postes concernent les départements expérimentateurs, ce n'est pas le cas de notre académie. Des personnels médico sociaux qui viennent en appui des équipes. Depuis 2005 : la réponse quantitative a pesé sur l'EN. Glissement dans l'accompagnement d'élèves qui étaient pris·es en charge dans d'autres structures. Résultat : envoi d'élèves en CAP par défaut. Selon la Rectrice, « cette question nous interroge », c'est un leurre pour les familles et les élèves.

Commentaires CGT : la CGT le dit depuis plus de 10 ans...

Alors que les gouvernements Macron et le ministère de l'Éducation nationale nous vendent fièrement une politique « historique » d'École inclusive (affirmation fausse au demeurant), leurs dernières déclarations indiquent qu'un dangereux virage est en train d'être pris. Le tout aidé par le récent rapport de la Cour des comptes sur la question... L'objectif est de basculer de l'École inclusive à « l'école accessible ». Face à l'explosion du nombre d'élèves avec des notifications MDA-MDPH, nécessitant donc un recrutement massif de personnels AESH, le pouvoir sort désormais les freins pour indiquer qu'on recrute trop, mais surtout que l'aide humaine ne peut pas tout résoudre. Et que la prise en charge la plus efficace est uniquement celle portée par les seul·e·s enseignant·es dans leurs classes... On renvoie ainsi à ces dernier·ères la seule responsabilité de la prise en charge du handicap alors qu'ils·elles ne sont pas formé·es, qu'ils·elles travaillent avec des effectifs surchargés. Rappelons que nos collègues sont déjà confronté·es à l'épuisement professionnel dû à leurs conditions de travail catastrophiques et que l'accueil adapté des élèves à besoins particuliers sans moyens humains supplémentaires va accentuer cette situation (notamment avec la charge de travail supplémentaire)... Une nouvelle fois, l'État cherche à se désengager et se déresponsabiliser.

- **4000 ETP**

Le Comité social d'administration ministériel CSA MEN a validé la répartition. Inflexion majeure due aux discussions en cours. Madame la Rectrice préfère cette copie que l'annonce des 4000 postes.

Commentaires CGT dans notre déclaration liminaire

Répartition des emplois d'enseignants du 1^{er} degré (pour information)

	Prévision d'effectifs rentrée 2025	P/E constaté rentrée 2024	Mesures de rentrée 2025	P/E prévisionnel rentrée 2025
Loire-Atlantique	-1369	5,83	-9	5,91
Maine-et-Loire	-862	5,85	-9	5,94
Mayenne	-321	6,16	-3	6,25
Sarthe	-575	6,00	-5	6,07
Vendée	-730	6,06	-8	6,18
Académie	-3857	5,92	-34	6,00

Quelques éléments expliqués en séance :

Baisse de 1,7 % des effectifs dans le premier degré, surtout en élémentaire

P/E augmente dans tous les départements.

On se rapproche du P/E national

DASEN 44 : attentif à la scolarisation des moins de 3 ans. Attentif sur la question de l'inclusion

DASEN 85 : Taux d'encadrement sont satisfaisants en Vendée. ULIS sont comptés dans les effectifs.

DASEN 72 : améliorer la brigade de remplacement et attentive à l'accueil des moins de 3 ans

IPS sert aussi de critères dans la répartition des moyens.

Commentaires CGT

P/E académique qui augmente mais reste inférieur par rapport à la moyenne nationale.

P/E : indicateur biaisé par rapport aux classes dédoublées. Les classes de CE2/CM1 et CM2 peuvent être surchargées. Il faut reprendre cet indicateur par rapport aux dédoublements. Le P/E n'a pas le même intérêt selon le nombre de classes par école.

Scolarisation des moins de 3 ans. Ils et elles ne sont pas pris-es en compte dans les prévisions d'effectifs dans le public alors qu'ils et elles le sont dans le privé.

Le ministère dit afficher des priorités, comme l'amélioration des taux d'encadrement. S'il y a un léger mieux qui s'explique par le contexte démographique, faut-il rappeler, qu'au regard des autres pays européens, le ratio français entre écoliers et professeur-es fait pâle figure : 1 enseignant·e pour 18,4 élèves en élémentaire quand la moyenne de l'OCDE est à 14,6 selon le rapport « Regards sur l'éducation » publié par l'OCDE en 2023.

La baisse démographique prévue à la rentrée 2025, sert une nouvelle fois de prétexte pour supprimer des postes. Cette baisse démographique, au contraire, devrait être l'occasion de choix politiques pour rejoindre la moyenne des pays européens et améliorer les conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves.

Enfin, parlons de la situation du remplacement dans le 1^{er} degré, il manque toujours des personnels.

Répartition des emplois d'enseignants du 2nd degré (pour information)

Projet de répartition académique des moyens d'enseignement du 2nd degré public – rentrée scolaire 2025 :

- 59 ETP

(sous réserve du vote de la loi de finances 2025)

	HP (ETP)	HSA (ETP)	TOTAL
Mesure RS25	- 59 *	0	- 59

* dont 9 moyens d'enseignement au titre d'ouvertures d'ULIS

	CLG		LYC + LP		TOTAL (ETP)	dont ULIS
	Prévision d'effectifs 2025	Moyens (ETP)	Prévision d'effectifs 2025	Moyens (ETP)		
Loire-Atlantique	-606	- 17	+ 296	+ 8	- 9	4
Maine-et-Loire	-53	- 11	-265	0	- 11	0
Mayenne	-282	- 10	-47	- 5	- 15	1
Sarthe	-40	- 3	-100	- 6	- 9	3
Vendée	-363	- 16	-94	+ 1	- 15	1
Académie	-1344	- 57	-210	- 2	- 59	9

Quelques éléments

Groupes de besoins : évaluer par rapport aux évaluations nationales. Les moyens sont donc donnés en fonction des résultats à ces évaluations.

AED : créations dans le cadre de la tranquillité scolaire = 20 ETP (avec effet au premier janvier 2025)

Commentaires CGT

Certes une baisse des effectifs est prévue

Baisse démographique constatée depuis 4 ans ne peut pas être l'occasion pour le ministère de supprimer à nouveau des postes. Elle doit être au contraire l'occasion d'améliorer les taux d'encadrement.

Sur les groupes de besoins : Alors que personnels et parents d'élèves restent opposés à la mesure phare du Choc des savoirs, la ministre persiste en maintenant son extension partielle aux 4^{èmes}-3^{èmes} pour la rentrée prochaine. Au-delà de son caractère ségrégatif, la mise en œuvre de groupes de niveau en 6^{ème} – 5^{ème} démontre partout, à des degrés divers, son inefficacité et son inapplicabilité.

Sans renoncer au dogme du tri scolaire et social, elle prévoit pourtant le renforcement de cette usine à gaz avec des groupes en français et maths par quinzaine et privilégie une soi-disant approche globale sous le fumeux vocable « Ambition lycée ». En fait ne sont prévus que l'aide aux devoirs en 3^{ème}, du soutien méthodologique, la multiplication des « stages de réussite » pendant les vacances ... avec un paiement via le Pacte.

Programme 141 et personnels administratifs

Sur le programme 141 :

- Personnel de direction : + 1 ETP
- Personnels administratifs : + 3 ETP

Sur le programme 230 : CPE : + 3 ETP

Personnel de Direction : 1 création pour le nouveau collège de Talmont Saint Hilaire

1 CPE a été créée au 1^{er} janvier à Jean Villard à Angers.

Création dans le cadre de la tranquillité scolaire de 20 équivalents temps plein. Ils sont déjà répartis dans les départements avec des établissements précis avec effet au 1^{er} janvier et déjà implantés jusqu'à la fin de l'année scolaire. Répartis au regard des faits établissements. (Un groupe de travail a eu lieu le 31/01 pour les présenter aux organisations syndicales).

Commentaires

La CGT a repointé la situation d'établissements en déficit sur lesquels nous avons déjà interpellé l'autorité académique l'année dernière notamment concernant le collège des Achards en Vendée et le Lycée de Beaupreau.

44 : Aime Césaire Clisson : déficit en progression légère proche d'1 demi ETP/ Mandela Nantes : manque 0.5 ETP –/ LP Guichard à Guérande : manque 0.5 ETP.

49 : Julien Gracq Beaupreau : -0.36 et 36 élèves en plus.

85 : Situation Les Achards (+ 50 élèves entre 2023 et 2024) mais pas de comblement du déficit de 0.5.

Par ailleurs, sur les postes ATRF, nous avons interrogé l'administration sur l'absence de dotation en ETP.

Dans l'académie de Nantes, les services déconcentrés (Rectorat et DSDEN) n'obtiennent aucune création de postes et, si 3 postes seront créés au niveau du BOP 141 (EPL), cela ne compensera pas tous les besoins actuels des établissements (Chez les personnels de laboratoire, le nombre

d'ETP reste bloqué pour l'Académie de Nantes et n'évolue absolument pas malgré des ouvertures d'établissement et le constat que des EPLE sont sous dotés en personnels.

Réponse : Renvoi aux réponses du CSA du mois de mars qui a vocation à statuer sur ces emplois qui sont non fléchés pour le moment.

La CGT a eu beau dénoncer les remontées de multiples services qui ne peuvent plus fonctionner correctement (gestion des AESH, services RH, services concours,..), la seule réponse du rectorat a été de « prendre bonne note des inquiétudes très fortes » mais « sans avoir de réponse immédiate à apporter ».

Évolution de la carte des formations

Réseau	Dispositif	Dép.	Type	Nom de l'Etablissement	Ville de l'Etablissement	NI VE AU	Formation	Ouverture / Fermeture
Public	OFPI	44	LPO	JOUBERT MAILLARD	ANCENIS	4	Bac Pro Pilote de ligne de production	Ouverture nette à 12 places
Public	OFPI	44	LPO	NICOLAS APPERT	ORVAULT	4	Certificat de spécialisation Métiers de la cybersécurité	Ouverture nette à 12 places
Public	OFPI	44	LGT	ARISTIDE BRIAND	SAINT-NAZAIRE	5	BTS Gestion des transports et logistique associée	Ouverture nette à 15 places
Public	OFPI	44	LP	Brossaud-Blanco	SAINT-NAZAIRE	4	Bac Pro Aéronautique, option Systèmes	Ouverture à 15 places
Public	OFPI	44	LP	Brossaud-Blanco	SAINT-NAZAIRE	4	Bac Pro Aéronautique, option Avionique	Fermetures
Public	OFPI	44	LP	Brossaud-Blanco	SAINT-NAZAIRE	4	Bac Pro Aviation générale	Fermetures
Public	OFPI	44	LP	Brossaud-Blanco	SAINT-NAZAIRE	4	Bac Pro Logistique	Ouverture à 15 places
Public	OFPI	44	LP	Brossaud-Blanco	SAINT-NAZAIRE	4	Bac Pro Organisation transport de marchandises	Fermeture des 15 places
Public	OFPI	44	LP	Brossaud-Blanco	SAINT-NAZAIRE	3	Certificat de spécialisation Vendeur conseil en produits techniques pour l'habitat	Ouverture nette à 15 places
Public	OFPI	49	LPO	CHEVROLLIER	ANGERS	4	Bac Pro Modélisation et prototypage 3D	Ouverture à 15 places

Public	OFPI	49	LPO	CHEVROLLIER	ANGERS	4	Bac Pro Maintenance des systèmes de production connectés (MSPC)	Diminution du de 24 à 15 places
Public	OFPI	49	LP	NARCE	BRAIN-SUR-L'AUTHION	3	CAP Peintre automobile - 2026	Ouverture du CAP Peintre automobile en 2 ans à 10 places
Public	OFPI	49	LP	NARCE	BRAIN-SUR-L'AUTHION	3	CAP peinture en carrosserie en 1 an	Fermeture
Public	OFPI	72	LPO	PERSEIGNE	MAMERS	4	Bac Pro Métiers du commerce et de la vente, option A Animation et gestion de l'espace commercial	Augmentation de la capacité d'accueil de 18 à 35 places
Public	OFPI	72	LPO	PERSEIGNE	MAMERS	4	Bac Pro Métiers de l'accueil	Fermeture à 18 places

Quelques éléments

Le DRAFPIC (Délégué Régional Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue) a présenté les enjeux de la construction de la carte des formations selon 3 critères principaux:

- répondre aux besoins du territoire mais attention : « *on ne va pas parler d'adéquationisme* ».
- Favoriser un parcours et une poursuite d'études.
- Stratégie pluriannuelle.

Dans la logique, il dit qu'il faut plutôt des complémentarités public / privé plutôt que de la concurrence. Il ne voit d'inconvénients à fournir un document de cadrage. Concernant les colorations : des adaptations pédagogiques existent déjà.

La Rectrice a ajouté que des Comités territoriaux de l'emploi auraient tendance à se substituer au CLEFOP, qu'il est nécessaire de mener une réflexion sur formation continue et formation initiale. Elle a souhaité que les services de l'Etat y soient associés.

La Rectrice, elle aussi, ne veut surtout pas parler d'adéquationisme mais se dit très attentive aux métiers porteurs et aux demandes de qualification du territoire.

La Rectrice se félicite des classes découverte dès la 5^{ème}

Commentaires CGT

Adéquationisme : définition : **Relatif à une théorie établissant un rapport d'adéquation entre la formation et l'emploi.**

Le DRAFPIC et la Rectrice ne veulent pas entendre parler de ce terme mais leurs interventions respectives ont bien mis l'accent sur la logique d'ensemble qui est de mettre en adéquation les formations et les besoins en emplois locaux notamment dans les métiers dits en tension et dits porteurs.

De plus, alors qu'elle devait être pluriannuelle (2025/2027), n'apparaissent dans la carte des formations que les modifications pour la rentrée 2025. La CGT Educ'action estime qu'il faudrait augmenter les capacités d'accueil des lycées professionnels publics pour anticiper, ce qui se produit depuis plusieurs années, l'augmentation du nombre d'élèves non-affectés ! La probable diminution des contrats d'apprentissage en lien avec la crise économique va certainement augmenter ce nombre.

Par ailleurs, le développement tous azimuts des « colorations » des bacs professionnels pose problème. La CGT Éduc'action y est opposée car elles se mettent en place sans moyens spécifiques, sans référentiels, sans qualification reconnue. De plus, dans certaines « colorations », portées par Enedis ou la filière du nucléaire, les entreprises souhaitent intervenir sur le contenu de formation. La CGT Éduc'action revendique, pour certaines « colorations » leur transformation en options reconnues nationalement.

Pour la CGT Éduc'action : il faut redonner à la carte des formations une vision sur le long terme en développant notamment les formations du soin et du lien et les formations en relation avec les enjeux climatiques et environnementaux. Les élèves issu-es des classes populaires doivent aussi avoir accès à des Bacs pro sur les métiers des médias, du sport, du juridique...

Loin de jouer sur des complémentarités public/privé (car il n'est pas certain que le privé ait la même logique), la CGT Éduc'action considère que la voie de formation initiale publique sous statut scolaire doit se développer, notamment en lui redonnant les moyens supprimés depuis des années. L'Éducation nationale se doit d'offrir une orientation choisie dans la voie professionnelle publique.

Évolution de la carte des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels

Quelques éléments concernant les prépa seconde

La Rectrice a annoncé que l'expérimentation était reconduite, qu'il y aurait une évaluation de l'inspection générale. Il y a néanmoins selon la Rectrice une inflexion puisque ce n'est pas généralisé.

Commentaires CGT

Voir l'analyse de la CGT dans [cette vidéo](#)

Pour la CGT Éduc'action, c'est toute l'architecture du lycée et l'organisation du bac qu'il faut revoir.

À rebours de la logique des spécialités prépondérantes, elle revendique un large et ambitieux tronc commun incluant les mathématiques pour tou-tes les élèves jusqu'en terminale ainsi que le retour à des épreuves finales et nationales pour l'ensemble des disciplines du baccalauréat.

Labellisation des lycées des métiers et des campus des métiers et des qualifications

Code UAI	Type Etab	Établissement	Public / Privé	Dépt	Ville	Label	Date de labellisation	Fin de validité du label
0440074S	LP	Brossaud - Blancho	PU	44	SAINT-NAZAIRE	Lycée des métiers	01/09/2021	01/09/2026
0440033X	LP	François Arago	PU	44	NANTES	Lycée des métiers du bois, de la métallerie, de la maintenance et du numérique	01/09/2021	01/09/2026
0440030U	LPO	Gaspard Monge-La Chauvinière	PU	44	NANTES	Lycée des métiers	01/09/2022	01/09/2027
0441823T	LP	Heinlex	PU	44	SAINT-NAZAIRE	Lycée des métiers	01/09/2020	01/09/2025
0440062D	LGT	Jean Perrin	PU	44	REZÉ	Lycée des Métiers des bâtiments intelligents	01/09/2021	01/09/2026
0440036A	LP	Louis-Antoine de Bougainville	PU	44	NANTES	Lycée des métiers	01/09/2023	01/09/2028
0440063E	LP	Louis-Jacques Goussier	PU	44	REZÉ	Lycée des Métiers de la santé et du bien-être	01/09/2021	01/09/2026
0442094M	LPO	Nicolas Appert	PU	44	ORVAULT	Lycée des métiers	01/09/2023	01/09/2028
0490018D	LPO	Europe Robert Schuman	PU	49	CHOLET	Lycée des métiers de la gestion d'entreprise et du commerce à l'international	01/09/2024	01/09/2029
0490054T	LPO	Fernand Renaudeau	PU	49	CHOLET	Lycée des métiers de la création et de la mode	01/09/2024	01/09/2029
0490005P	LP	Simone Veil	PU	49	ANGERS	Lycée des métiers en Anjou : Santé, Services, Animation, Hôtellerie, Mode	01/09/2024	01/09/2029
0530778H	LP	Gaston Lesnard	PU	53	LAVAL	Lycée des métiers du bâtiment	01/09/2024	01/09/2029
0720003M	LP	Claude Chappe	PU	72	ARNAGE	Lycée des métiers	01/09/2023	01/09/2028
0720034W	LP	Funay - Boucher	PU	72	LE MANS	Lycée des métiers	01/09/2023	01/09/2028
0720033V	LPO	Gabriel Touchard - Washington	PU	72	LE MANS	Lycée des métiers Prothèse dentaire	01/09/2024	01/09/2029
0721301Y	LP	Jean Rondeau	PU	72	SAINT-CALAIS	Lycée des métiers	01/09/2022	01/09/2027
0720048L	LPO	Raphaël Elizé	PU	72	SABLÉ-SUR-SARTHE	Lycée des métiers de la filière bois, maintenance industrielle et du tertiaire	01/09/2022	01/09/2027
0720017C	LPO	Robert Garnier	PU	72	LA FERTE BERNARD	Lycée des métiers des services et de l'industrie	01/09/2020	01/09/2025
0850033Z	LP	Eric Tabarly	PU	85	LES SABLES D'OLONNE	lycée des métiers du nautisme, de l'automobile et de l'industrie	01/09/2022	01/09/2027
0850027T	LPO	Rosa Parks	PU	85	LA ROCHE-SUR-YON	Lycée des métiers	01/09/2021	01/09/2026

Commentaires CGT

Après la création des lycées des métiers, c'est désormais au sein de campus des métiers et des qualifications, que les Régions mettent en concurrence les établissements d'enseignement professionnel public, sous statut scolaire, et différents acteurs de la formation professionnelle privés, centres de formation d'apprenti-es, voire de formation continue, au prétexte de réussite de tous les jeunes.